Université de Lille

Direction d'appui à la recherche – Service des Affaires Doctorales

soutenances@univ-lille.fr

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme MAHE Gwendoline

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

Sur le sujet suivant: Apprentissage de la lecture et dyslexie développementale: Étude de l'impact de facteurs non langagiers et des comorbidités

La présentation aura lieu : 04 décembre 2026, 14h00, Maison de la recherche (Salle des colloques)

- Désigne :

Garante – CASALIS Séverine – Professeure des universités – Université de Lille
Rapporteur – BRYSBAERT Marc – Professeur – Université de Gand, Belgique
Rapporteure – BELLOCHI Stéphanie – Maîtresse de conférences – Université de Montpellier Paul-Valéry
Rapporteur – SZMALEC Arnaud – Professeur – Université catholique de Louvain
Membre – CASINI Laurence – Professeure des universités – Université Aix-Marseille
Membre – VIBERT Nicolas – Directeur de recherche - Université de Poitiers
Membre – BASIRA Anahita – Professeure des universités - Université de Lille,

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 19/11/2026

Olivier Colot

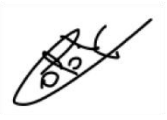

Vice-Président Affaires Doctorales